

Communiqué de presse

Chiffre d'affaires et trafic d'APRR pour le 1^{er} trimestre 2024

Au 31 mars 2024

Chiffre d'affaires consolidé

<i>en millions d'euros</i>	T1 2023	T1 2024	Variation (%) 2024/2023
Chiffre d'affaires péage APRR et AREA	656,3	672,8	+ 2,5 %
Chiffre d'affaires des installations commerciales, télécom et autres pour APRR et AREA	29,2	28,4	- 2,7 %
Sous-total chiffre d'affaires APRR et AREA	685,5	701,2	+ 2,3 %
Chiffre d'affaires Aliaé (A79)	9,6	10,6	+ 10,5 %
<i>Dont provenant des installations commerciales</i>	1,6	2,3	+ 45,5 %
Chiffre d'affaires hors Construction	695,1	711,8	+ 2,4 %
<i>Chiffre d'affaires Construction (Ifric 12)*</i>	33,3	22,8	ns

Le chiffre d'affaires consolidé d'APRR **hors Construction** s'établit à 711,8 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2024, contre 695,1 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2023, soit une hausse de 2,4 %. Ce chiffre comprend Aliaé (A79) dont le chiffre d'affaires est de 10,6 millions d'euros sur la période.

Trafic

APRR et AREA			
<i>en millions de km parcourus</i>	T1 2023	T1 2024	Variation (%) 2024/2023
Véhicules légers	4 745	4 740	- 0,1 %
Poids lourds	1 031	991	- 3,9 %
Total	5 776	5 731	- 0,8 %

Le trafic total, mesuré en nombre de kilomètres parcourus, a connu au 1^{er} trimestre 2024 une baisse de 0,8 % en comparaison avec l'année précédente.

Le trafic des véhicules légers baisse de 0,1 % sur le trimestre, celui des poids lourds de 3,9 %.

Le trafic du trimestre a pâti de mouvements sociaux en janvier et février.

Aliaé (A79)			
<i>en milliers de km parcourus</i>	T1 2023	T1 2024	Variation (%) 2024/2023
Véhicules légers	45,4	56,1	+ 23,7 %
Poids lourds	35,8	34,5	- 3,6 %
Total	81,2	90,7	+ 11,6 %

(*) Rappel : l'application de l'interprétation Ifric 12 depuis le 1^{er} janvier 2009 implique la constatation d'un chiffre d'affaires Construction correspondant aux prestations de construction des infrastructures réalisées par les sociétés concessionnaires pour le compte du concédant et dont les travaux sont confiés à des tiers et comptabilisés à l'avancement.